Section d'Ille-et-Vilaine

Année 2024

ACTIONS « JEUNESSE, HONNEUR ET CITOYENNETÉ »

SMLH et Éducation nationale : des objectifs partagés

Engagée au cœur de la Nation, la Société des Membres de la Légion d'Honneur participe au renforcement du lien social et s'investit au profit de la jeunesse. Elle contribue au rayonnement des valeurs de la France et au développement de l'esprit civique. A ce titre, elle peut apporter son concours aux actions éducatives.

De son côté, l'Éducation nationale dispense depuis 2015 un enseignement moral et civique (EMC) qui vise à transmettre un socle de valeurs communes, afin de développer le sens moral et l'esprit critique des élèves et de les préparer à l'exercice de la citoyenneté, ainsi qu'à la responsabilité individuelle et collective.

L'offre de service de la SMLH auprès des établissements scolaires

Forte de son expérience de terrain et de son engagement inter-générationnel, la SMLH peut seconder l'Éducation nationale, en proposant des interventions à l'appui des cours d'EMC. L'idée est de faire témoigner en classe un membre de la SMLH, afin d'illustrer concrètement un sujet abordé par l'enseignant.

Les membres de la SMLH peuvent, en effet, évoquer leur parcours professionnel et les actions qui leur ont valu leur décoration. Au-delà, ils peuvent expliquer comment la République honore par des distinctions diverses tout citoyen, y compris des jeunes, qui s'engagent au service de la Nation ou pour le bien commun.

Susciter l'intérêt des jeunes sur la question de « l'Honneur »

En complément de l'instruction sur les valeurs de la République (laïcité, respect, égalité, etc.) dispensée par l'Éducation nationale, les membres de la SMLH peuvent ainsi sensibiliser les élèves sur les notions de dévouement, d'exemplarité, d'engagement ou de mérite, en les illustrant de façon concrète par des témoignages directs.

Une information plus large sur la notion de récompense peut aussi susciter l'intérêt des jeunes en leur expliquant qu'il existe d'autres types de distinctions (prix, diplômes, attestations, etc.) qui peuvent honorer l'engagement d'une personne qui agit pour le bien commun, indépendamment de son âge ou de sa profession.